

Développement durable et solidaire

**Mise en œuvre d'un AGENDA 21
sur la commune de Caudan :
Pourquoi, comment ?**



Diaporama proposé par

nature & culture

POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

Nature & Culture

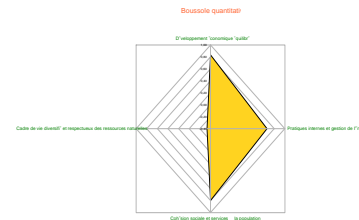
Depuis 1991, une promotion du développement durable qui repose sur la pédagogie et la mise en avant d'alternatives crédibles s'appuyant sur des exemples concrets.

Des interventions auprès de tous publics

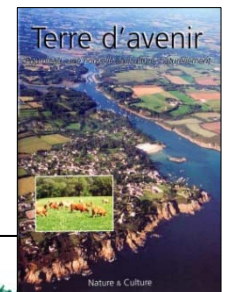
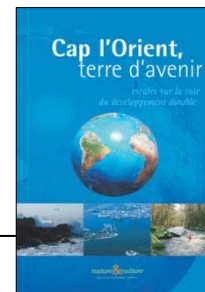
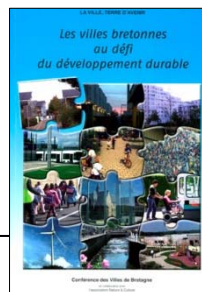
Des missions d'animation et de conseil

Des visites de terrain et des voyages d'étude

**Des outils et méthodes d'évaluation
des Agendas 21**



La conception et l'édition de documents



Diaporama présenté à Caudan

Réalisé par

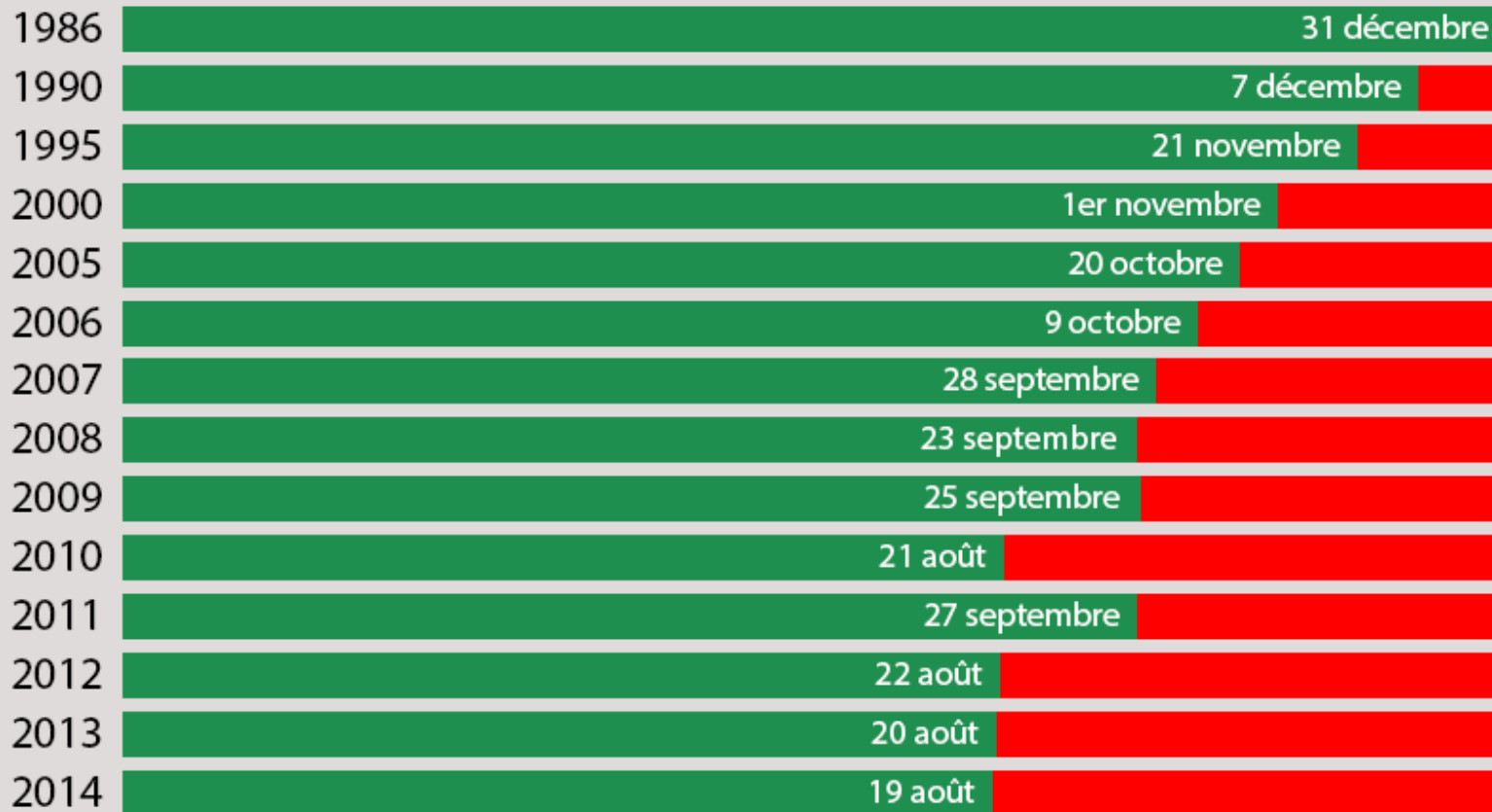
nature & culture
POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

Le jour du dépassement

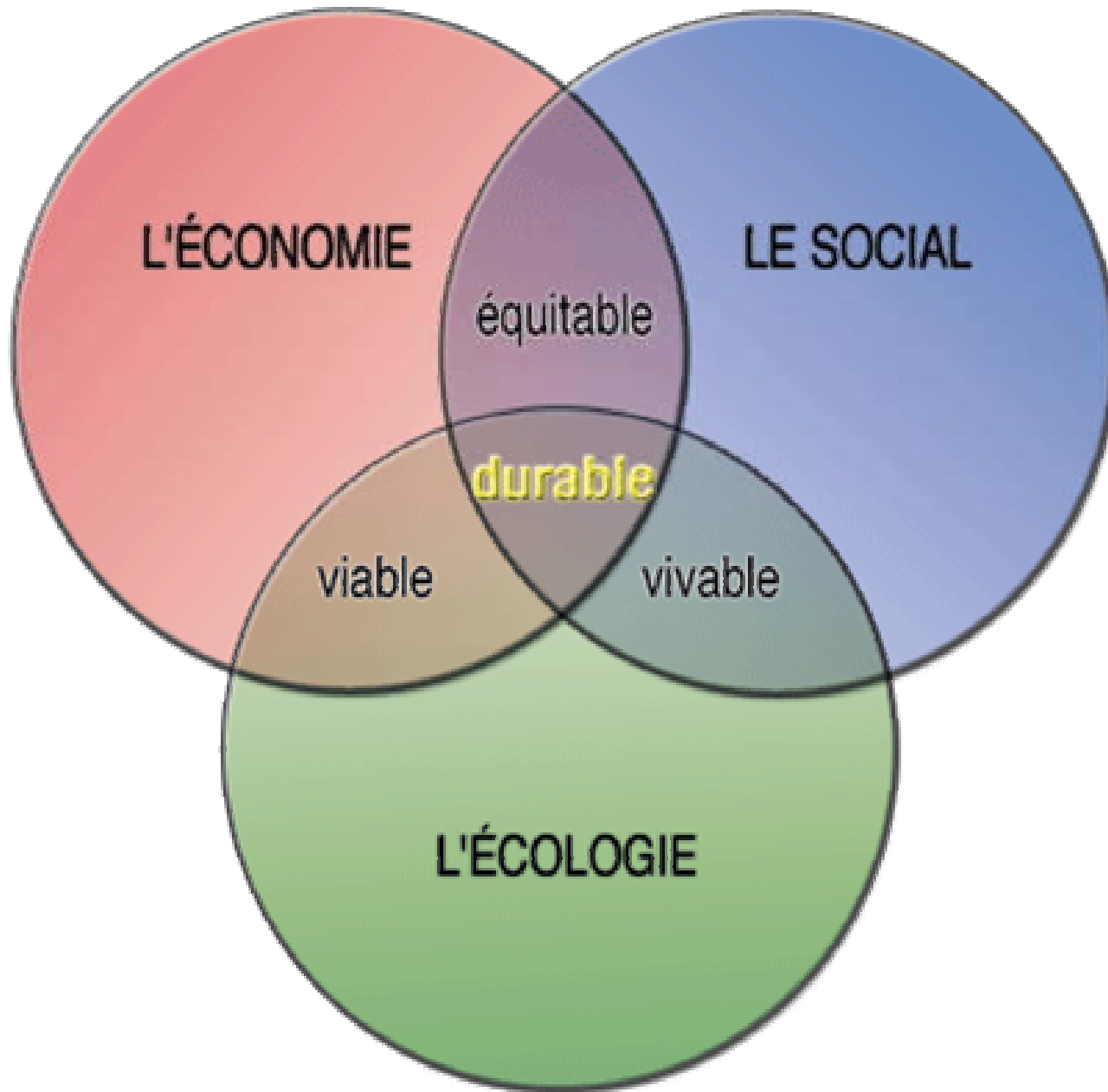
Où la vie à crédit... de la terre



Le jour du dépassement des ressources planétaires depuis 1986



Sources : Global Footprint Network





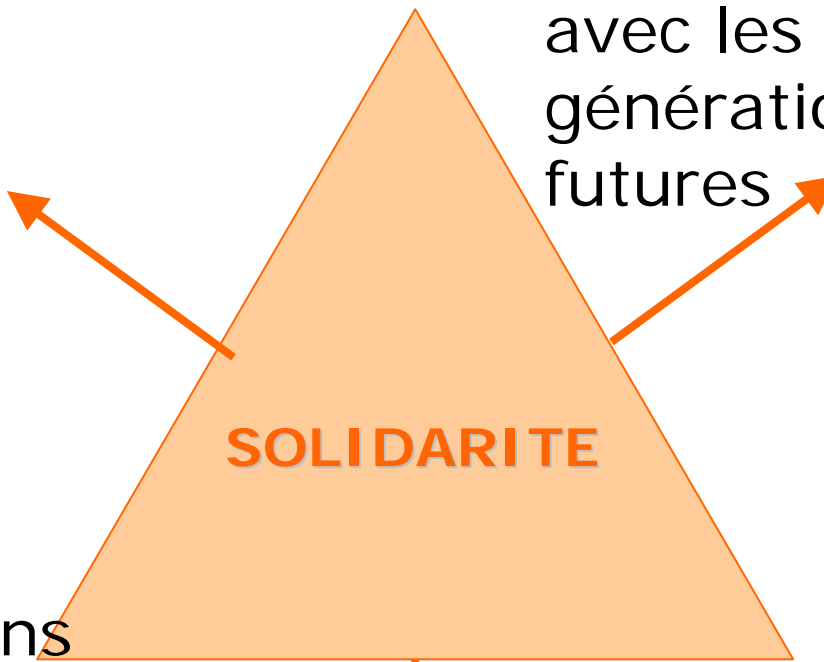
Avec le vivant

aux pôles

dans nos jardins

Dans le temps

avec les
générations
futures



Dans l'espace

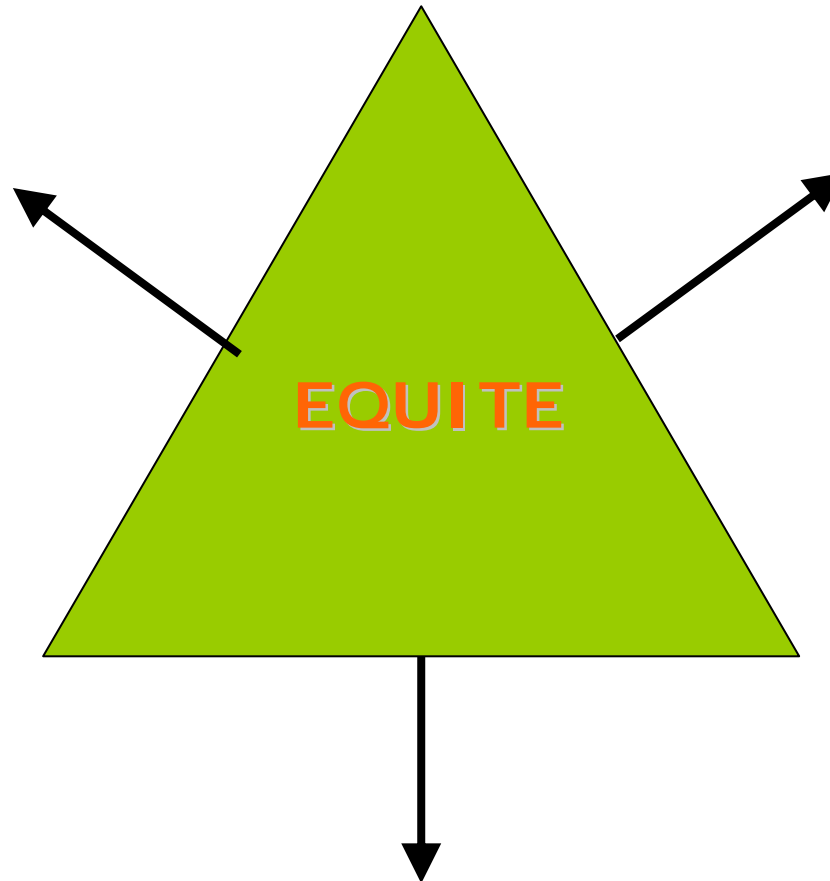
ici - là bas

une seule **MATRIE**

la Terre (Edgar Morin)



Partage
équitable
du travail



Partage
équitable du
pouvoir

Partage équitable des richesses
matérielles et des richesses culturelles

L' Agenda 21 :

un outil pour mettre en œuvre le développement durable



« Ce qui doit être fait »
pour faire face aux défis du 21^{ème} siècle

5 finalités à prendre en compte

- La lutte contre le changement climatique, protection de l'atmosphère
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- La cohésion sociale entre territoires et entre générations
- Le développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Cadre de référence pour l'élaboration des Agendas 21

Calendrier de l'Agenda 21 de Caudan

Une démarche sur environ 1 an et demi

Phases	2013							2014																									
	juin	juil	août	sept	oct	nov	d'c	janv	fev	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	d'c														
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19														
1. Culture commune						Campagne municipales																											
Pilotage, sensibilisation agents/lus, visite, conf d'bat publique, questionnaire public																																	
2. Diagnostic territoire																																	
Diagnostic technique, diagnostic sensible avec copil, d'finition enjeux et objectifs																																	
3. Organisation d'ateliers de travail																																	
Propositions relatives aux enjeux/objectifs																																	
4. Elaboration d'un programme d'actions																																	
Choix, priorisation, r'daction de fiches actions																																	
5. Formalisation de l'agenda 21																																	
Assistance r'daction A21, forum restitution																																	
6. Suivi de la d'marche (COFIL)																																	

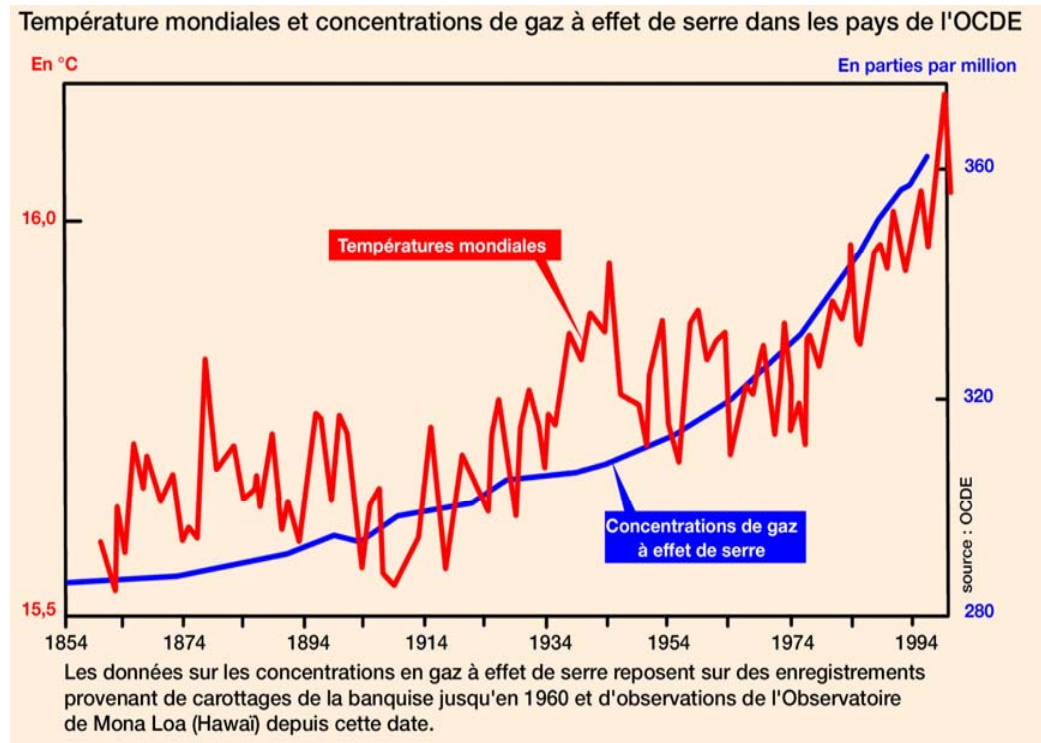
Energie, ressources, mobilité

1. Quel pourrait être le nombre d'éco-réfugiés climatiques en 2050 ?

A : 500 000

B : 5000 000

C : 500 000 000



2. Quelle est la part de trajets de moins de 2 km dans les déplacements en voiture ?

A : 10%

B : 25%

C : 40%



3. sur un trajet de 30 km effectués chaque jour, le covoiturage permet d'économiser annuellement :



A : 560 euros

B : 1760 euros

C : 2260 euros

Dessin de Chaunu/OF

4. Quelle est l'économie d'électricité obtenue en 1 année par la commune de Cerizay suite à une modification des horaires d'éclairage public ?



A : 20 %

B : 30 %

C : 40 %

Construire et réhabiliter avec des normes de performance énergétique



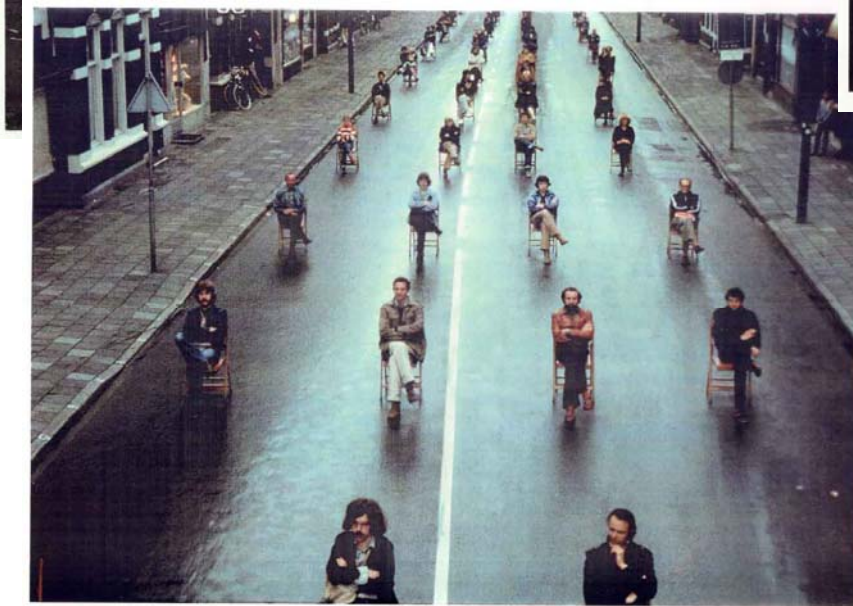
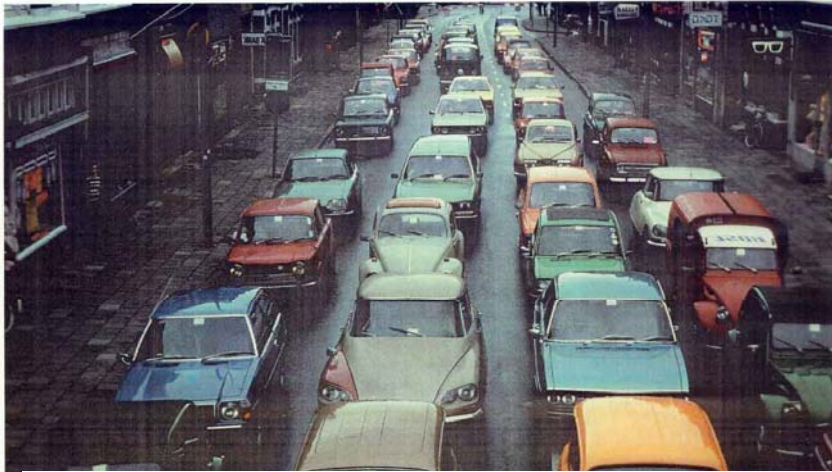
Les énergies renouvelables relocaliser l'économie



Déplacements

Favoriser les piétons et les cyclistes





Éléments d'état des lieux

concernant Caudan

- Des diagnostics énergétiques des bâtiments publics
 - Un plan climat territorial (Lorient agglo)/Boucle énergétique
 - Du bois dans la chaufferie des ateliers municipaux
 - Des contraintes thermiques dans le nouveau quartier de Lenn Sec'h
-
- Peu d'énergie renouvelable utilisée
 - Des recommandations sans obligation
 - Peu de données sur l'éclairage public



Eléments d'état des lieux concernant Caudan

- Des voies piétonnes et cyclables
 - Des lignes de bus
 - Des zones 30
 - Le Plan de Déplacement Urbain de Lorient agglo
-
- Peu d'utilisation des lignes de bus
 - Peu d'utilisation des pistes cyclables
 - Quelques voitures sur les passages piétons et vélos

5. Si rien n'est fait pour préserver la biodiversité, quel pourcentage d'espèces animales pourrait avoir disparu en 2100 ?

A : 35 %

B : 50 %

C : 70 %



Éléments d'état des lieux concernant Caudan

- Une bonne prise en compte des espaces naturels et des zones sensibles dans le PLU
 - Des aménagements doux à Lenn Sec'h
 - Le Scorff qui structure la commune
 - Des espaces verts fleuris
 - Peu de pesticides utilisés sur la commune
-
- Encore quelques zones avec des pesticides (y compris chez les particuliers)
 - Beaucoup d'espaces imperméabilisés
 - Peu de pédagogie sur la biodiversité



Epanouissement des personnes

6. Quelle est la part de la population française qui ne fréquente aucun équipement culturel ?

A : 23 %

B : 36 %

C : 51 %



Eléments d'état des lieux

concernant Caudan

- Des initiatives dans les écoles
- Des équipements et des animations pour les jeunes... et les moins jeunes
- Une médiathèque bien fournie
- Peu de manifestations culturelles
- Peu de pédagogie ou évènements consacrés au développement durable



7. Quel est le pourcentage obligatoire de logement social dans les projets d'urbanisme ?

A : 20 %

B : 15 %

C : 10 %

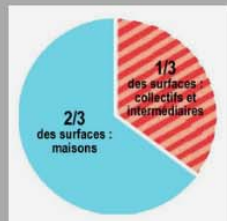


Eléments d'état des lieux

concernant Caudan

- La nouvelle ZAC de Lenn Sec'h répond aux objectifs du Plan local de l'Habitat
- Le PLU redessine bien les contours de la mixité sociale
- Manque de logements sociaux
- Peu de mixité dans les anciens quartiers

LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION



Consommation foncière



Nombre de logements

HABITAT : 900 logements

**ACTIVITÉS TERTIAIRES ET SERVICES :
20 000 m² de SHON environ**

**ÉQUIPEMENTS :
réserve foncière de 1 hectare environ**

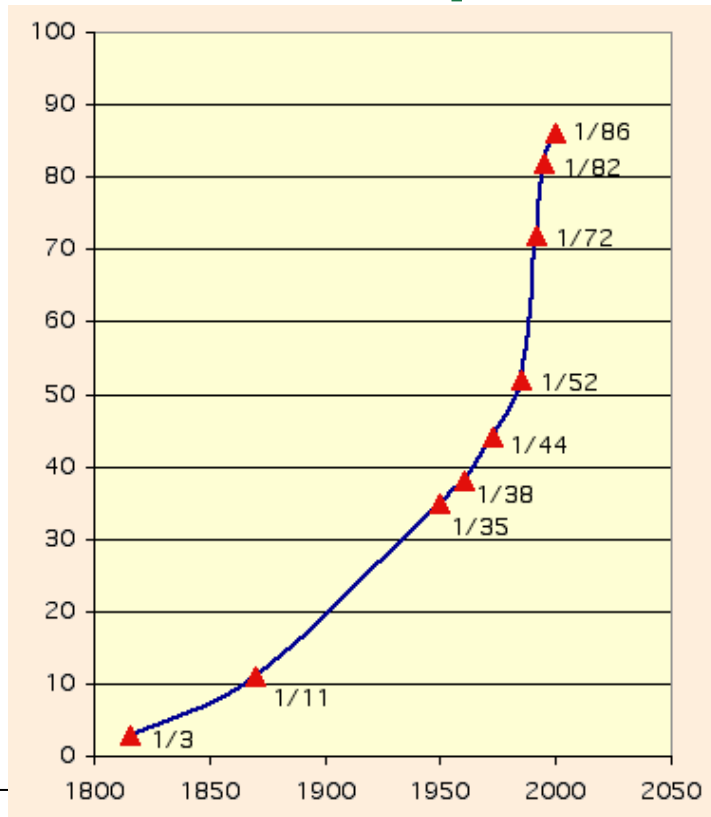


REPARTITION DES TYPOLOGIES D'HABITAT



Equité, répartition des richesses, consommation responsable

8. Les 10% de personnes les plus riches du monde possèdent quel pourcentage du patrimoine mondial ?



A : 36%

B : 56%

C : 86%

Éléments d'état des lieux concernant Caudan

- Des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics
- Des tarifs différenciés pour certaines activités (CLSH)
- Des tarifs différenciés à étendre ?



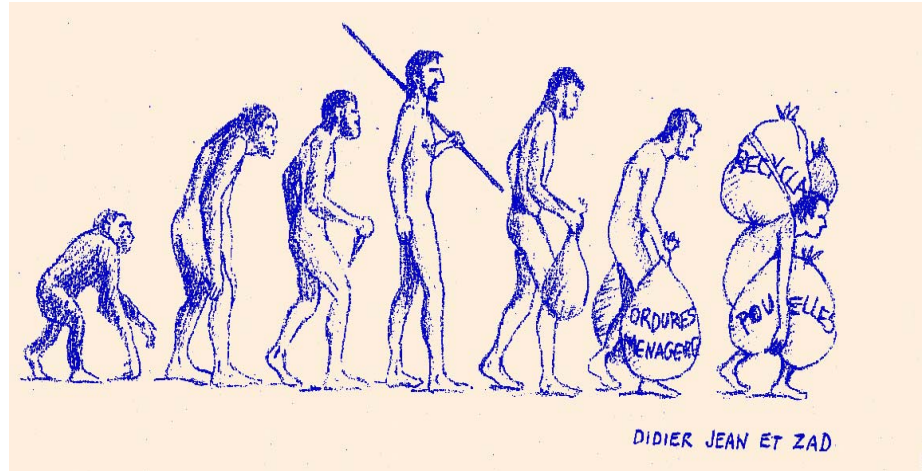
Déchets et consommation responsable

9. Quelle quantité de déchets ménagers un européen produit-il par jour ?

A : 0,5 kg

B : 1 kg

C : 2 kg



Eléments d'état des lieux concernant Caudan

- Une culture du tri et du recyclage
- Une commune test pour les plastiques
- Le dépôt gratuit de la benne communale
- Pas de ressourcerie
- Pas de pesage ou de comptage des conteneurs
- Des odeurs à l'unité de compostage



Production et de consommation responsable

10. Quel est le nombre de km parcourus par les ingrédients et matériaux d'un pot de yaourt ? (étude allemande pour un magasin de Stuttgart)

A : 9115 km

B : 2165 km

C : 345 km

**N'EN PERDS PAS UNE
MIETTE,
FINIS TON ASSIETTE !**



CHACQUE FRANÇAIS JETTE EN MOYENNE 20 KG
D'ALIMENTS PAR AN À LA POUBELLE : 7 KG
D'ALIMENTS ENCORE EMBALLÉS ET 13 KG DE
RESTES DE REPAS, DE FRUITS ET LÉGUMES
ABIMÉS ET NON CONSOMMÉS...

www.alimentation.gouv.fr



Eléments d'état des lieux concernant Caudan

- Quelques produits bios et locaux à la cantine
- Des circuits courts et commerces de proximité
- Une concurrence entre commerces de centre-bourg et zones d'activités
- Peu de fermes en vente directe



Enjeux/objectifs identifiés

La commune fait déjà beaucoup de choses et le PLU apporte des orientations assez claires. Lenn Sec'h apporte des réponses et doit « irriguer le reste ». Au regard des manques identifiés par les diagnostics et des préconisations proposées, des améliorations peuvent être opérées sur l'énergie, la mixité sociale, les alternatives à la voiture, le devenir de l'agriculture, les activités culturelles, la mobilisation de la population sur les politiques locales et les enjeux du développement durable

1. **Maîtriser l'énergie**, (exemplarité de la commune : faire des économies, installer des énergies renouvelables/ bois, solaire, méthanisation)
2. **Encourager les déplacements collectifs et doux** (inciter à utiliser les itinéraires cyclables, inciter à prendre le bus, tenir compte des nuisances, faciliter l'accessibilité des PMR)
3. **Préserver les ressources, réduire nos déchets, recycler** (passer à zéro pesticide, limiter l'imperméabilisation des espaces, inciter à réduire les déchets/compostage, récupérer l'eau de pluie)
4. **Généraliser un urbanisme durable** (diffuser Lenn Sec'h dans les autres quartiers, éduquer la population à la densité, préserver les espaces agricoles, préserver les trames vertes/identité de la commune)
5. **Requalifier les ZA, encourager les circuits courts et les achats « durables »** (travailler sur l'économie circulaire et l'écologie industrielle, requalifier les ZA, insérer des clauses DD dans les marchés, aider les circuits courts et l'agriculture bio/cantines, conforter les commerces du bourg)
6. **Améliorer la mixité sociale et faciliter l'accès aux services et activités de la commune** (répartir l'habitat social, différencier la tarifications des services, élargir les activités culturelles...)
7. **Elargir l'offre culturelle, diffuser les pratiques du développement durable** (définir une politique culturelle, faire de la pédagogie, développer la participation de la population)

Prochaines étapes

Les ateliers de travail : octobre 2014

- *Se connaître*
- *Partager l'état des lieux*
- *Identifier des porteurs de projet*
- *Mutualiser les expériences*
- *Compléter les enjeux et les objectifs*
- *Proposer des pistes d'actions concrètes*



Prochaines étapes

3 ateliers traitant chacun de plusieurs thèmes, salle mairie/rez-de-chaussée

MARDI 7 OCTOBRE 1/Energie et ressources

1. Maîtriser l'énergie,
2. Encourager les déplacements collectifs et doux et l'accessibilité
3. Préserver les ressources, réduire nos déchets, recycler

LUNDI 13 OCTOBRE 2/Cadre de vie/urbanisme/social

4. Généraliser un urbanisme durable
5. Améliorer la mixité sociale
6. Faciliter l'accès aux services et activités de la commune
7. Diffuser la culture et les pratiques du développement durable

LUNDI 20 OCTOBRE 3/Economie/commerces

8. Améliorer le paysage et l'accessibilité des ZA
9. Encourager les circuits courts et les achats « durables »
10. Développer et conforter les commerces du bourg

L'animation des ateliers

Exemple de conducteur d'atelier

Etat des lieux			Objectifs identifiés	Compléments - Propositions
Thèmes	Atouts	Faiblesses		
Favoriser l'écomobilité	Déplacements doux: <ul style="list-style-type: none"> -Volonté politique de les prendre en compte (équipements et aménagements, actions pour les vélos et les piétons) -Territoire adapté, densité de services au centre bourg 	Déplacements doux: <ul style="list-style-type: none"> -Pas de plan de déplacements communal -Commune étendue (déplacements liés au travail) -Pistes cyclables et piétonnes peu sécurisées, partage difficile des voies 	Développer les alternatives à la voiture individuelle	
	Transports collectifs: <ul style="list-style-type: none"> -Réseau dense de bus -Gare SNCF à proximité -Approvisionnement local de la cuisine (moins de fret) -Des alternatives à la voiture 	Transports collectifs: <ul style="list-style-type: none"> -Difficulté d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) -Bus pas assez attractifs par rapport à la voiture (déplacements domicile-travail, desserte des villages, accès à la gare SNCF) 	Améliorer l'offre et le réseau de transports collectifs	
	Usage de la voiture: <ul style="list-style-type: none"> -Déplacement en voiture plutôt maîtrisé (vitesse, stationnements...) -Covoiturage -Voiture électrique communale 	Usage de la voiture: <ul style="list-style-type: none"> Omniprésence de la voiture, en aménagement et en coût 	Renouveler méthodiquement le parc de véhicules communaux	

Autres remarques:

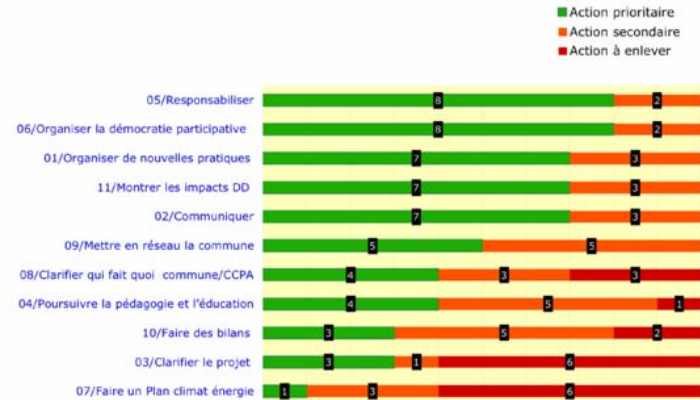
Etapes suivantes

La synthèse des ateliers
et la priorisation des actions

Les fiches actions et
la validation de l'Agenda 21

La reconnaissance par le Ministère
du développement durable

Axe transversal : Renforcer la démarche participative



- Agenda 21 -



Enjeu	Lutter contre le changement climatique et préserver les ressources
Objectif	Maîtriser la demande en énergie dans l'habitat, les bâtiments municipaux et l'éclairage public
Action	Optimiser les consommations en éclairage public
Maître d'ouvrage	Commune d'Arzac
Maître d'œuvre	
Partenaire	EDF, syndicat d'électricté
Descriptif	<p>L'éclairage public est le poste de dépense énergétique le plus important pour une collectivité locale. C'est aussi celui où l'on a des résultats très probants en matière de réduction des consommations (de nombreux exemples en France attestent de réduction des consommations et des coûts de l'ordre de 20 à 40%).</p> <p>L'éclairage de nuit est aussi un vecteur de sentiment de sécurité pour la population alors que les statistiques de délits montrent que la densité d'éclairage et celle des délits n'a pas de rapport. On peut donc agir au niveau technique mais aussi expérimenter, avec une pédagogie appropriée, une approche différenciée de l'éclairage public en modifiant les horaires d'allumage et d'extinction des lampadaires, voire en supprimant certains d'entre eux.</p> <p>Cette action peut se dérouler en plusieurs étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. renegotiation des contrats avec le fournisseur d'électricité 2. recensement des sources d'éclairage public et type de matériel et d'ampoules utilisées 3. planification du renouvellement des ampoules 4. expérimentation sur un quartier de maître éclairage par changement des horaires et/ou suppression de zones
Résultats attendus et indicateurs	<p>Réduction des consommations</p> <p>réduction des coûts de fonctionnement</p>
Echéancier	2010/2015
Moyens humains et financiers	<p>Gestion interne de l'éclairage</p> <p>1 eq temps plein sur 6 mois pour l'aspect pédagogique</p> <p>Enveloppe annuelle de renouvellement des ampoules et du matériel : 5 000 euros</p>
Cadre de référence national de reconnaissance des Agenda 21	Finalités concernées ?
	Lutte contre le changement climatique et préservation de l'atmosphère